**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 120 (1994)

**Heft:** 18

Wettbewerbe

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mann, arch. EPFZ/SIA, Lucerne; Fonso Boschetti, arch. SIA, Lausanne; Charles-André Meyer, arch. de la ville, Sion; Wilfrid Steib, arch. EPFZ/SIA, Bâle; Beat Heggli, arch. EPFZ/SIA, chef de la section des constructions, CNA; Richard Zufferey, Dr ès sc. math., directeur du dép. logistique, CNA; Willy Morger, Dr en droit, dir. du dép. assurances, CNA; Christophe Heinz, Dr med., médecin-chef de clinique CNA, Bellikon; Toni Scarlazzi, chef du projet, CNA. Suppléants: MM. Frédéric M. Perret, ing. EPFZ/SIA, directeur de la division des immeubles, CNA; Jacques Richter, arch. EPFZ/SIA, Lausanne; Martin Muller, arch., section des constructions CNA. Experts: MM. René Bornet, directeur, hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, Sion; Tomas Bucher, arch. CNA; Hansjorg Zentner, arch. EPFL/SIA, Lausanne.

#### Participation

Le concours était ouvert à tous les architectes REG A établis ou domiciliés au moins depuis le ler janvier 1993 dans les cantons romands (FR, GE, JU, NE, VD, VS) ou dans les districts bernois de Courtelary, Moutier et de La Neuveville.

Projets primés 1er rang 1er prix Fr. 40 000.- Peter Staub, arch. EPFZ/SIA (P. Staub & Röthlisberger), Lausanne, et René Braune, arch. SIA, Lutry 2e rang 2e prix Fr. 35 000. – Atelier 3 Architectes, C. Exquis, L. Gentile, J. Schneeberger, Col-Carouge. laborateurs: Yannos loannides, Nicolas Tardin. Conseil informatique: Nathalie Garcia 3e rang 3e prix Fr. 30 000. – Graeme Mann, Lausanne. Collaboratrices: Patricia Capua Mann, Izumi Darbellay. Graphiste: Herbert Bruttin 4e rang 4e prix Fr. 26 000. – Geneviève Bonnard (atelier Geneviève Bonnard & Denis Woeffray), Monthey 5e rang 5e prix Fr. 23 000.- Nouha arch. Baghdadi, EPFL/SIA, Lausanne 6e rang 6e prix Fr. 18 000.-Luca Merlini, arch. EPFZ, Pully. Collaborateurs: Emmanuel Ventura, arch. EPFL, Cenorins Bonami-Reoler 7e prix Fr. 17 000. – Patrick Mestelan et Bernard Gachet, arch. EPF-SIA 8e rang 8e prix Fr. 16 000.-Abdel-Majid Sahbatou et Antonio Garifo, Ecublens Christophe Jeanprêtre, arch. 9e rang 9e prix Fr. 15 000.-EPFL. Neuchâtel

Fin de la partie rédactionnelle

# Tableau des concours

Extension et rénovation du Centre Pasqu'art, Bienne,	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le		
concours en deux étapes	1ºr janvier 1993 dans le canton d'Uri et architectes originaires du canton d'Uri		
Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR	Spécialistes disposant d'une structure adaptée à la mission et domiciliés ou établis avant le 1er janvier 1994 dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary	26 sept. 94	
Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton	7 oct. 94	
Appartements pour personnes du 3º âge , Glaris, CP		15 oct 94 (fin juin 94)	
Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP		28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré-	
Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP	Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1 <sup>er</sup> janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés	18 nov. 94 (13 mai 94)	
Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser» à Zurich-Höngg, CP	Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1993 dans le district de Berne ou en étant originaires	26 janv. 95	
	Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne  Appartements pour personnes du 3º âge , Glaris, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP  Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser»	concours en deux étapes  Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR  Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans les canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Glaris ou et commerces, CP  Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP  Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser»  Papécialistes disposant d'une structure adaptée à la mis- sion et domiciliés ou établis avant le 1º janvier 1994 dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans le canton de Glaris ou originaires de ce canton  Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnelle- ment qualifiés  Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans le district de Berne ou en étant	concours en deux étapes  Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR  Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de ce canton  Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le architectes originaires de canton de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne  Architectes originaires du canton de Glaris ou originaires de ce canton  Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1er janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnelle- ment qualifiés  Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 15 oct 94 (fín juin 94) 28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré- inscription) 18 nov. 94 (13 mai 94) 26 sept. 94  dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary  7 oct. 94  15 oct 94 (fín juin 94) 28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré- inscription)  Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP  Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser»

#### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.